



Conseil économique et social

Distr. générale
15 juillet 2016

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science,
de la technologie et de l'innovation

Première session

Bangkok, 5-7 octobre 2016

Point 2 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions de politique générale concernant les technologies
de l'information et de la communication: renforcement des
capacités régionales en matière de technologies de
l'information et de la communication pour le développement**

Rapport du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur ses activités durant la période 2014-2016

Résumé

Le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication a pour mission de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des membres et membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement socioéconomique. À cette fin, il élabore et exécute des programmes articulés autour des axes de travail interdépendants que sont la formation, la recherche et le partage du savoir et les services consultatifs.

Grâce à son approche programmatique du développement des capacités en matière de TIC, le Centre a conçu des programmes phares qui ont été largement adoptés et institutionnalisés en Asie et dans le Pacifique ainsi que dans d'autres régions. Parmi ces programmes figurent l'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics et la série de cours d'initiation aux TIC pour le développement à l'intention des jeunes. En outre, en juin 2016, le Centre a lancé son troisième programme phare, l'initiative « Women and ICT Frontier » (initiative WIFI), qui vise à donner aux femmes les moyens sociaux et économiques de s'affirmer par le biais de l'entrepreneuriat fondé sur les TIC.

Lancée dans 30 pays, l'Académie est de plus en plus institutionnalisée par les partenaires nationaux et sous-régionaux du Centre. Divers modules sont disponibles dans 16 langues. La série de cours d'initiation a été utilisée par plus de 150 universités dans 14 pays et les différents numéros sont disponibles dans sept langues. À ce jour, les programmes du Centre ont été dispensés à plus de 54 000 participants, dans le cadre de formations sur place et d'activités en ligne.

Pour compléter et renforcer ses activités de création de capacités, le

* E/ESCAP/CICTSTI(1)/L.1.

Centre conçoit des produits de connaissance qui fournissent des renseignements et des conseils précieux sur divers sujets et thèmes liés aux TIC pour le développement socioéconomique. Il offre une tribune permettant la concertation régionale et multipartite, le partage du savoir, le réseautage et la coopération en matière de renforcement des capacités dans le domaine des TIC.

I. Introduction

A. Généralités

1. La Déclaration de principes du Sommet mondial sur la société de l'information, adoptée lors de la première phase du Sommet mondial à Genève en 2003, indiquait que chacun devrait avoir la possibilité d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour pouvoir jouer un rôle actif dans la société de l'information et l'économie du savoir, en comprendre le fonctionnement et en tirer pleinement parti. Elle appelait à la coopération internationale et régionale dans le domaine du renforcement des capacités et à la promotion de la coopération internationale et régionale efficace entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les autres parties prenantes.

2. Donnant suite à cet appel, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a adopté la résolution 61/6, datée du 18 mai 2005, par laquelle elle a établi le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement. Le Centre a pour mandat de renforcer les efforts des 62 membres et membres associés de la Commission visant à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) aux fins du développement socioéconomique en mettant en place les capacités humaines et institutionnelles requises.

3. Le Centre a été créé initialement pour cinq ans (2006-2011). Dans sa résolution 66/14 de mai 2010, prenant note des bonnes performances du Centre, la Commission a recommandé qu'il poursuive ses activités au-delà de son mandat initial de cinq ans.

B. Liens institutionnels

4. Les programmes et activités du Centre contribuent au sous-programme 5 (Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophe) du cadre stratégique de la Commission pour 2014-2015¹ et au sous-programme 5 (TIC et réduction et gestion des risques de catastrophe) du cadre stratégique pour 2016-2017².

5. En particulier, le Centre contribue à la réalisation escomptée d) du sous-programme 5 du cadre stratégique pour 2014-2015, qui porte sur le renforcement des moyens dont disposent les États membres pour intégrer les technologies de l'information et de la communication dans les politiques et programmes, en faveur d'un développement socioéconomique durable ouvert à tous, ainsi qu'à la réalisation escomptée c) du sous-programme 5 du cadre stratégique pour 2016-2017, qui vise à renforcer la capacité des États membres d'utiliser les TIC, les applications des techniques spatiales, la gestion des risques de catastrophe et les stratégies de réduction de ces risques au service d'un développement durable, résilient, équitable et inclusif.

6. Le Conseil d'administration du Centre comprend des représentants de huit États membres de la CESAP et un représentant désigné par la République de Corée, qui est le pays hôte. À sa soixante et onzième session,

¹ A/67/6 (Prog. 16).

² A/69/6 (Prog. 16).

tenue en 2015, la Commission a élu membres du Conseil d'administration, pour la période 2015-2018, les représentants des pays suivants: Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande.

II. Alignement du programme de travail sur les besoins de la région en matière de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour le développement durable

7. La modification rapide du paysage des TIC offre de nouvelles possibilités aux responsables publics et aux acteurs du développement de par le monde. En Asie et dans le Pacifique, des progrès remarquables ont été faits dans le domaine de la connectivité. Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile a augmenté, passant de 28,8 pour 100 habitants en 2006 à 93 en 2015³. L'accroissement de la connectivité s'accompagne de la prolifération de nouvelles technologies, qui transforment la manière dont les gouvernements et le secteur privé conduisent leurs affaires et offrent des services visant à améliorer la vie des populations et des collectivités. Il existe désormais une grande sensibilisation au rôle des TIC dans le développement, d'où l'expansion des services fondés sur les TIC, tels que les applications liées à l'administration en ligne.

8. Au-delà des réalisations positives enregistrées dans le paysage des TIC, des difficultés subsistent. La fracture numérique persiste dans la région Asie-Pacifique. Six des pays de la région enregistrent les plus grands progrès dans le monde en matière de développement des TIC, mais dix comptent parmi les moins connectés au monde⁴. L'accès aux bienfaits des TIC a progressé plus vite dans les pays plus développés que dans les pays à faible revenu, et dans les zones urbaines que dans les zones rurales. La fracture est particulièrement nette suivant les sexes, car les femmes demeurent désavantagées par le manque d'accès aux technologies et leur incapacité à les utiliser.

9. La mesure dans laquelle les pays peuvent tirer pleinement parti des avantages des TIC dépendra non seulement de l'existence de l'infrastructure nécessaire et de l'accès à celle-ci, mais aussi des capacités des ressources humaines à utiliser ces technologies avec efficacité.

10. Dans le document final de la Réunion de haut niveau du Sommet mondial, tenue à Genève en juin 2014, il est appelé à renforcer les capacités dans le domaine des TIC et à faire en sorte que les compétences professionnelles progressent au même rythme que la technologie en mettant en place des mécanismes de perfectionnement des compétences dans le domaine des TIC afin de soutenir le développement économique, de contribuer à la création d'emplois et de faire en sorte que davantage de personnes bénéficient des avantages de la société de l'information⁵.

³ Base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde. Disponible à l'adresse: <http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx>.

⁴ Union internationale des télécommunications, Rapport *Mesurer la société de l'information* 2015 (Genève, 2015). Disponible à l'adresse www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/publications/misr2015/MISR2015-w5.pdf.

⁵ *Déclaration du SMSI+10 sur la mise en œuvre des résultats du SMSI et vision du SMSI+10 pour le SMSI au cours de l'après-2015*. Ces deux documents sont disponibles à l'adresse suivante: www.itu.int/wsis/implementation/2014/forum/inc/doc/outcome/362828V2F.pdf.

11. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les États membres de l'ONU ont reconnu que l'expansion des TIC et l'interdépendance mondiale des activités avaient le potentiel d'accélérer les progrès de l'humanité, de réduire la fracture numérique et de donner naissance à des sociétés du savoir. Ils ont souligné en outre, dans l'objectif de développement durable numéro 5, la nécessité de parvenir à l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles et, par le moyen d'exécution 5.b, la nécessité de renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier des TIC, pour favoriser l'autonomisation des femmes.

12. Le Centre n'a cessé d'adapter ses programmes en fonction des besoins et des priorités de la région en matière de renforcement des capacités. Il s'est efforcé de réaligner les contenus de formation pour suivre l'évolution des TIC et du nouveau programme de développement durable. La stratégie dite « T-strategy » a été conçue non seulement pour élargir le nombre de bénéficiaires des formations mais aussi pour traiter plus en détail des thèmes spécifiques liés aux TIC pour le développement. Reconnaissant que le but du développement durable est de faire en sorte que nul ne soit laissé pour compte, le Centre a établi un nouveau programme phare axé sur le développement des capacités des entrepreneuses en matière de TIC, l'initiative « Women and ICT Frontier ».

III. Résultats et bilan des activités depuis la dernière session du Comité des technologies de l'information et de la communication

13. Depuis la quatrième session du Comité des technologies de l'information et de la communication, tenue en octobre 2014, le Centre a continué, en se fondant sur la demande, d'offrir dans la région des programmes et des services de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement reposant sur ses trois axes de travail interdépendants: formation, recherche et partage du savoir, et services consultatifs. En tant que plateforme régionale pour le développement des capacités en matière de TIC, le Centre sert aussi de tribune de concertation et d'échange de données d'expérience dans le domaine de la valorisation des ressources humaines.

A. Formation

14. Pour mieux cibler ses activités relatives au développement des capacités pour les TIC et en accroître l'impact, le Centre a recours à des programmes phares visant à appuyer le développement des capacités dans les États membres de la CESAP. Ces programmes phares, destinés à différents publics, comprennent l'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics; la série de cours d'initiation aux TIC pour le développement à l'intention des jeunes, et la toute nouvelle initiative « Women and ICT Frontier ».

1. Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics

15. Lancée en juin 2008, l'Académie s'adresse aux responsables publics, aux décideurs et aux agents de la fonction publique. Le programme a pour but de leur donner les connaissances et les compétences nécessaires pour exploiter les TIC dans les stratégies et programmes de développement nationaux. Il comprend 11 modules sur les technologies de l'information et de la communication pour le développement, qui ont été élaborés à l'issue

d'une évaluation des besoins rigoureuse et en faisant appel à diverses parties prenantes pour en concevoir le contenu.

16. Les modules disponibles actuellement sont les suivants: Liens entre les applications des TIC et un développement rationnel (module 1); Les TIC au service du développement: politiques, processus et gouvernance (module 2); Administration électronique: applications (module 3); Tendances des TIC intéressant les responsables publics (module 4); Gouvernance de l'Internet (module 5); Sécurité et confidentialité des informations (module 6); Gestion théorique et pratique des projets concernant les TIC (module 7); Options pour le financement des TIC au service du développement (module 8); Les TIC pour la gestion des risques de catastrophe (module 9); TIC, changements climatiques et croissance verte (module 10); et Les médias sociaux pour le développement (module 11).

17. L'Académie est utilisée dans un nombre croissant de pays de la région de l'Asie et du Pacifique et ailleurs, au bénéfice des institutions⁶ et des particuliers. Le programme a été lancé dans 30 pays en collaboration avec des partenaires nationaux et sous-régionaux. Plus de 298 ateliers et activités en rapport avec l'Académie ont été organisés par le Centre et ses partenaires. Si l'on compte les inscriptions en ligne au campus virtuel, plus de 30 000 participants de 152 pays, représentant des fonctionnaires, des décideurs, des formateurs et autres responsables, ont bénéficié du programme.

18. Le programme a fait l'objet d'une institutionnalisation croissante, comme le montre son intégration aux cadres de mise en valeur des ressources humaines destinés aux fonctionnaires nationaux. Dans les pays couverts à ce jour, l'Académie a été utilisée intensivement par un grand nombre d'organisations et de particuliers, non seulement au sein des administrations centrales mais aussi à l'échelon local dans les provinces et districts.

a) Renforcement du programme de l'Académie

19. Soucieux d'assurer une gouvernance efficace à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, les gouvernements et institutions partenaires demandent toujours plus que les modules spécialisés sur la cyberadministration et la cybersécurité soient très détaillés. Conformément à la stratégie dite « T-strategy » du Centre, une enquête mondiale a été menée pour évaluer les besoins actuels en matière de formation à la cyberadministration. Plus de 180 experts de la cyberadministration dans le monde, aussi bien en Asie et dans le Pacifique qu'en Afrique, en Europe et en Amérique latine, ont participé à l'enquête. Les résultats montrent qu'il existe en Asie une demande de formation avancée en cyberadministration dans des domaines tels que la planification et les stratégies de cyberadministration, les données en libre accès pour les gouvernements et la sécurité de l'information. Sur cette base, le Centre élabore actuellement des modules détaillés sur la cyberadministration, le gouvernement intelligent et la sécurité de l'information.

20. Le Centre a amélioré le module de l'Académie sur les TIC pour la gestion des risques de catastrophe en y incorporant les dernières tendances

⁶ Parmi ces institutions figurent des ministères chargés des TIC, des organismes de formation des fonctionnaires, des organisations internationales et régionales pour le développement, des organisations de la société civile et des établissements universitaires.

et technologies en matière de TIC, en particulier l'utilisation des médias sociaux. Les responsables publics, en particulier ceux chargés de la gestion des risques de catastrophe, reconnaissent désormais le pouvoir des médias sociaux, qui font partie des TIC à leur disposition. Pour leur fournir des ressources d'apprentissage sur les moyens d'utiliser efficacement les médias sociaux dans le contexte des activités de gestion des risques de catastrophe, le module comporte désormais des renseignements sur les applications dans ce domaine. Un manuel sur les médias sociaux et la gestion des risques de catastrophe a été produit en tant que référence à l'intention des fonctionnaires et des responsables de la gestion des risques de catastrophe.

b) Promotion de l'institutionnalisation du programme de l'Académie

21. Le Centre promeut l'utilisation durable du programme de l'Académie dans la région en adaptant son contenu au contexte régional ainsi qu'en élargissant le vivier de spécialistes dans les pays grâce à des cours et ateliers de formation des formateurs aux niveaux national et régional.

Localisation

22. À ce jour, divers modules de l'Académie ont été adaptés aux conditions locales en 16 langues, dont l'anglais, l'arabe, l'arménien, l'azéri, le birman, le chinois, l'espagnol, l'indonésien, le khmer, le mongol, le pachto, le persan, le russe, le tadjik, le turkmène et le vietnamien.

23. Tous les modules, ainsi que les neuf produits de connaissance du Centre, ont été adaptés au contexte perse par le ministère des Technologies de l'information et de la communication de la République islamique d'Iran. Le ministère a distribué plus de 40 000 exemplaires de ces produits axés sur le savoir aux fonctionnaires provinciaux.

Adoption et utilisation à l'échelon national

24. Le programme de l'Académie a été institutionnalisé dans les cadres de valorisation des ressources humaines de la fonction publique établis par les États membres et il est diffusé auprès des fonctionnaires par le biais d'initiatives nationales. Les faits récents montrant l'utilisation à l'échelon national de l'Académie sont les suivants:

a) Au Bhoutan, le Centre a aidé le gouvernement à mettre en place sa politique relative aux médias sociaux en menant une série de réunions d'information et d'ateliers de haut niveau à l'intention du Premier ministre, des ministres et des secrétaires d'État en avril 2015. Le pays a adopté officiellement sa politique publique relative aux médias sociaux en janvier 2016;

b) En République islamique d'Iran, l'Organisme des technologies de l'information du ministère des Technologies de l'information et de la communication a lancé l'Académie à Téhéran en juillet 2015. Plus de 900 agents de la fonction publique et décideurs ont été formés, et l'Académie sera en outre diffusée dans la totalité des 31 provinces;

c) En République démocratique populaire lao, le ministère des Postes et télécommunications a lancé l'Académie en mars 2015, marquant officiellement une étape importante en vue de l'intégration de l'Académie

dans le programme du ministère relatif au renforcement des capacités des fonctionnaires;

d) Au Myanmar, le Conseil de la fonction publique a intégré l'Académie dans son programme de formation à l'intention des responsables publics. Ce programme fait désormais partie d'un cours d'administration d'une durée de huit semaines destiné aux fonctionnaires de rang élevé, qui est dispensé tous les ans par le Conseil;

e) Aux Philippines, le Bureau des technologies de l'information et de la communication du département des sciences et de la technologie a utilisé les modules de formation de l'Académie sur les médias sociaux pour le développement et la gestion des risques de catastrophe lors d'un atelier national tenu en octobre 2015. Des responsables publics de ministères nationaux et d'administrations locales ont reçu un cours pratique sur l'utilisation des médias sociaux pour diverses activités de gestion des risques de catastrophe;

f) À Sri Lanka, des parlementaires, des ministres, des responsables d'organisations et des responsables de l'information au sein du gouvernement ont été informés du rôle des médias sociaux dans le développement et la gouvernance, à l'occasion d'un atelier national tenu en octobre 2015.

Mise en œuvre des programmes de l'Académie par les partenaires

25. De nombreuses initiatives en rapport avec l'Académie ont été exécutées par les multiples partenaires du Centre dans des pays tels que l'Azerbaïdjan, le Cambodge, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Mongolie, le Myanmar, l'Ouzbékistan, le Pakistan, les Philippines, Sri Lanka, le Tadjikistan, le Turkménistan et le Vietnam.

26. Ces activités menées par les partenaires montrent le fort sentiment d'appropriation du programme de l'Académie par les pays. Au Tadjikistan, le Conseil des technologies de l'information et de la communication, sous l'égide du président du Tadjikistan, a recommandé que les modules de l'Académie soient utilisés par l'Institut de l'administration publique pour la formation des fonctionnaires. En Ouzbékistan, le ministère du Développement des technologies de l'information et de la communication a adopté les programmes de l'Académie pour la formation régulière de ses fonctionnaires.

Mise en œuvre à l'échelle régionale

27. Un atelier régional de formation des formateurs sur la facilitation du transport en transit sans papier a été co-organisé avec la Division des transports de la CESAP, les 30 juin et 1^{er} juillet 2015 à Incheon (République de Corée). Des responsables publics de pays en développement sans littoral et de pays de transit y ont participé et ont fait part de leurs données d'expérience et des meilleures pratiques permettant d'assurer un transport en transit fiable et efficace.

28. Lors de la conférence mondiale sur une fonction publique permettant d'appliquer avec succès les réformes institutionnelles, qui a été organisée par l'Académie d'administration publique sous l'égide du Président de la République kazakhe et s'est tenue le 25 mai 2016, le Centre a organisé une table ronde en vue de promouvoir l'Académie auprès des organisations de fonctionnaires, en particulier dans la région de l'Asie centrale. Des partenaires nationaux, venus de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan,

du Kirghizistan, de la Mongolie et du Tadjikistan, ont évoqué leurs programmes de valorisation des capacités en matière de TIC à l'intention des fonctionnaires et l'utilisation du programme de l'Académie.

c) Soutenir le renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication au-delà de l'Asie et du Pacifique

29. La mise en valeur des capacités humaines en matière de TIC ayant une pertinence mondiale, les programmes du Centre ont suscité une forte demande de la part des autres régions. Le Centre continue de collaborer avec les commissions et autres organisations régionales pour faciliter la mise en place et l'utilisation du programme de l'Académie auprès de fonctionnaires en Afrique, en Asie occidentale, ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes.

30. En juin 2015, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a lancé à Beyrouth l'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics dans la région de la CESAO. Calqué sur le programme de l'Académie du Centre, ce programme vise à aider les décideurs des pays arabes à renforcer les capacités, à réduire les entraves à l'adoption des TIC et à promouvoir l'utilisation de ces technologies en vue d'accélérer le développement socioéconomique.

31. Le Centre a donné à la CESAO des conseils techniques concernant l'élaboration des contenus et la mise en œuvre du programme, sur la base de son expérience dans le domaine du renforcement des capacités en Asie et dans le Pacifique. Dans le programme de la CESAO, les modules 1 à 4 de l'Académie ont été traduits en arabe et adaptés aux besoins de la région. La CESAO a organisé deux ateliers régionaux de formation des formateurs, en juillet et en août 2015.

2. Faire des jeunes d'aujourd'hui les responsables de demain

32. Le Centre a lancé la série de cours d'initiation aux TIC pour le développement à l'intention des jeunes afin de doter les jeunes des connaissances et compétences nécessaires pour utiliser les TIC aux fins de la promotion du développement durable. Dans le cadre de ce programme, on a mis au point une série de cours consacrés aux TIC pour le développement, qui constituent une ressource d'apprentissage pratique et précieuse à l'intention des établissements d'enseignement supérieur et des universités en Asie et dans le Pacifique.

33. La série de cours d'initiation est désormais utilisée par un nombre croissant d'établissements d'enseignement supérieur dans la région. Lancée en février 2012, elle a été diffusée dans 14 pays, et plus de 55 ateliers et activités s'y rapportant ont été organisés par le Centre et ses partenaires. Plus de 150 universités en Asie et dans le Pacifique l'utilisent dans le cadre des programmes universitaires, et plus de 24 000 étudiants et membres du corps enseignant en bénéficient.

34. Grâce à cette série de cours d'initiation, les universités de la région sont en mesure d'élaborer des programmes et des cours axés sur les TIC pour le développement destinés aux étudiants universitaires de premier et de deuxième cycles. Au Kazakhstan, par exemple, l'Université technique kazakhe-britannique a mis au point, à l'aide de la série de cours d'initiation, une formation obligatoire sur les projets de terrain en lien avec les systèmes

informatiques, qui a été accréditée par l'Accreditation Board for Engineering and Technology (États-Unis d'Amérique).

a) Améliorer les programmes d'enseignement destinés aux jeunes traitant des technologies de l'information et de la communication pour le développement

35. La série de cours d'initiation est constituée de plusieurs numéros, à savoir: Introduction aux TIC pour le développement (numéro 1); Gestion de projets et TIC pour le développement (numéro 2); Les TIC pour la gestion des risques de catastrophe (numéro 3); et Les TIC, les changements climatiques et la croissance verte (numéro 4). Le Centre a récemment mis au point une nouvelle série de cours d'initiation consacrée à l'analyse du rôle des médias sociaux dans le développement (numéro 5).

36. Ce dernier numéro de la série de cours d'initiation vise à permettre aux étudiants de bien cerner les différents types de médias sociaux; à présenter comment ces médias sont utilisés dans la société, ainsi que pour le développement social, la croissance économique, le développement et la participation politiques, et le développement durable; à évaluer les éventuels inconvénients de l'utilisation des médias sociaux; et enfin, à mieux comprendre comment exploiter ces médias de manière sûre et productive.

b) Promouvoir l'utilisation de la série de cours d'initiation par les établissements d'enseignement supérieur

37. *Localisation.* Le Centre continue d'aider ses partenaires à adapter la série de cours d'initiation pour que les universités nationales puissent l'adopter et l'utiliser plus largement. Les numéros 1 à 4 ont été adaptés en persan par le Ministère des Technologies de l'information et de la communication de la République islamique d'Iran. Divers numéros de la série de cours d'initiation sont désormais disponibles dans sept langues (anglais, azéri, indonésien, mongol, persan, russe et tadjik).

38. *Mise en œuvre de la série de cours d'initiation.* Le Centre continue de promouvoir l'adoption de la série de cours d'initiation dans la région par le biais d'ateliers et d'activités de renforcement des capacités dans les pays. Le Centre et ses partenaires ont organisé des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités qui ont favorisé une plus large utilisation du programme parmi les établissements d'enseignement supérieur. Il s'agit notamment des activités suivantes:

a) Azerbaïdjan: afin d'accroître le nombre d'universités et de spécialistes faisant appel à la série de cours d'initiation sur la gestion de projets et les TIC pour le développement, un atelier de formation des formateurs a été organisé (dans treize universités) par l'Université de Qafqaz. À partir des numéros de la série de cours d'initiation, cette université a mis au point de nouveaux cours d'initiation aux TIC à l'intention des étudiants de premier et de deuxième cycles;

b) Myanmar: l'Université d'études en informatique de Yangon a organisé un atelier national de formation des formateurs sur la gestion de projets et les TIC pour le développement à Yangon en juillet 2015. Cet atelier a permis d'aider les participants à incorporer la série de cours d'initiation aux programmes universitaires, contribuant ainsi à étoffer l'offre de formations en gestion de projets concernant les TIC dans les établissements d'enseignement supérieur du Myanmar.

39. *Mise en œuvre de la série de cours d'initiation par les partenaires.* Preuve de l'utilisation croissante de la série de cours d'initiation, de nombreux ateliers portant sur cette série ont été organisés sous l'égide des partenaires dans les universités de plusieurs pays de la région, tels que l'Azerbaïdjan, le Cambodge, l'Inde, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Myanmar, le Népal, l'Ouzbékistan, les Philippines, Sri Lanka, le Tadjikistan et le Turkménistan.

c) Établir un lien entre formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement et développement communautaire

40. En vue d'approfondir la formation des étudiants qui suivent la série de cours d'initiation aux TIC pour le développement, le Centre a lancé une stratégie d'apprentissage actif utilisée pour la formation aux TIC pour le développement. Il s'agit d'une méthode pédagogique qui associe apprentissage en classe et pratiques de développement communautaire, le tout s'inscrivant dans un programme universitaire reposant sur l'accumulation de crédits. Cette méthode permet aux étudiants d'enrichir leurs connaissances en travaillant avec les collectivités locales par l'intermédiaire d'innovations fondées sur les TIC.

41. Pour promouvoir l'approche d'apprentissage actif dans le domaine des TIC pour le développement dans l'ensemble de la région, deux publications, *Engaged Learning Toolkit for Faculty*⁷ et *Engaged Learning Guidebook for Students*⁸ ont été mises au point en collaboration avec l'Université Cornell (États-Unis d'Amérique). Ces publications, qui rassemblent des informations pratiques à l'intention des universitaires, des étudiants, des partenaires et d'autres parties concernées dans la région, traitent de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des formations d'apprentissage actif.

42. Pour garantir la qualité des contenus et leur efficacité pédagogique, les publications ont fait l'objet d'un processus d'examen par les pairs mené par des experts de l'enseignement supérieur, à la faveur de réunions d'experts et d'examens en ligne. Les publications ont été utilisées à titre expérimental dans trois universités partenaires: l'Université Mahasarakham (Thaïlande), où les étudiants ont créé une base de données en ligne et le site Web d'un musée local consacré au tourisme durable⁹; l'Université des Philippines-Los Baños (Philippines), où les étudiants ont produit un programme éducatif diffusé aux maraîchers des zones rurales¹⁰; et l'Université de Katmandou (Népal), où les étudiants ont créé un système d'information reposant sur la technologie mobile pour les travailleurs migrants des zones rurales¹¹.

⁷ Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement, *Engaged Learning Toolkit for Faculty: Using ICTs for Community Development* (Incheon, 2016). Disponible à l'adresse: www.unapcict.org/ecohub/resources/engaged-learning-toolkit-guidebook-using-ict-for-community-development/at_download/attachment1.

⁸ Ibid., *Engaged Learning Guidebook for Students: Using ICTs for Community Development* (Incheon, 2016). Disponible à l'adresse: www.unapcict.org/ecohub/resources/engaged-learning-toolkit-guidebook-using-ict-for-community-development/at_download/attachment3.

⁹ www.youtube.com/watch?v=tWucv8S5Dss&feature=youtu.be.

¹⁰ <https://you.tube/B9NCMME0uew>.

¹¹ www.youtube.com/watch?v=qP_peBrM30A.

d) Évaluer l'impact de la série de cours d'initiation

43. Afin d'aider les partenaires à mesurer les progrès accomplis et les résultats obtenus dans la mise en pratique de la série de cours d'initiation, un manuel de suivi et d'évaluation de la série de cours d'initiation¹² a été produit. Il vise à aider les partenaires à déterminer dans quelle mesure les étudiants ont atteint les objectifs d'apprentissage et les résultats visés dans cette série. Ce manuel a été mis au point en concertation avec les partenaires qui utilisent la série de cours d'initiation, ainsi qu'avec des experts du suivi et de l'évaluation et des enseignants spécialisés dans les TIC pour le développement.

e) Possibilités de stages pour les jeunes

44. Le Centre propose aux étudiants des stages conçus pour leur permettre d'acquérir de l'expérience dans le domaine des TIC pour le développement. Ainsi, les étudiants de premier et de deuxième cycles contribuent aux activités de recherche et de formation du Centre.

45. Le Centre travaille en partenariat avec le réseau universitaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Ministère des affaires étrangères de la République de Corée, et l'Université Daejeon pour accueillir des étudiants provenant des pays de l'ASEAN pour une période de deux mois. Depuis le lancement du programme, 62 étudiants originaires de la région de l'ASEAN ont participé à des stages. Le Centre soutient également le programme officiel de stages de l'ONU, auquel il participe, et accueille des stagiaires et bénévoles du monde entier.

3. L'initiative « Women and ICT Frontier »

46. En réponse à l'appel lancé dans le Programme 2030 concernant la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes grâce à l'utilisation des TIC, le Centre a mis au point son troisième programme phare, l'initiative « Women and ICT Frontier ».

47. Cette initiative a pour principale mission de concrétiser l'autonomisation sociale et économique des femmes grâce à l'entrepreneuriat basé sur les TIC. Elle vise à renforcer les capacités des entrepreneuses et des femmes qui aspirent à l'être en Asie et dans le Pacifique, pour leur permettre de tirer profit des TIC dans leur entreprise, et à renforcer les capacités des responsables publics et des décideurs à créer un environnement favorable aux entrepreneuses sachant utiliser les TIC.

a) Élaboration du programme

48. Plusieurs activités préparatoires et consultatives ont été menées pour mettre au point l'initiative « Women and ICT Frontier ». On a procédé à un bilan global et à une analyse approfondie des initiatives et programmes de formation existants en matière de renforcement des capacités. Quelque 127 initiatives ont été étudiées, le but étant de déceler les lacunes et les obstacles qui empêchent de soutenir les entrepreneuses. Voici les conclusions de ces études: a) il n'existe pas de formation intégrée

¹² Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement, *The Primer Series on ICTD for Youth: Monitoring & Evaluation Guidebook* (Incheon, 2015). Disponible à l'adresse: www.unapcict.org/ecohub/primer-series-monitoring-evaluation-guidebook.

s'adressant aux femmes traitant à la fois des compétences en informatique et des compétences entrepreneuriales; b) les initiatives de formation des entrepreneuses tendent à être sporadiques; et c) il faut aider les décideurs à créer un environnement favorable aux entrepreneuses. Il a été tenu compte de ces conclusions dans l'élaboration de la stratégie et de la méthode de formation appliquées au titre de l'initiative.

49. Une série de réunions d'experts et d'ateliers de consultation ont été organisés dans le cadre de l'élaboration de l'initiative. Les modules de formation ont fait l'objet d'un examen rigoureux par des experts du domaine concerné (à savoir les TIC, l'égalité hommes-femmes et l'entrepreneuriat), des spécialistes de la formation, des partenaires du Centre et des responsables publics. Pour s'assurer que les modules cadraient bien avec les contextes nationaux, des ateliers pilotes ont été organisés au Pakistan (décembre 2015) et aux Philippines (mai 2016). Ils ont permis de recueillir l'avis d'entrepreneuses et de décideurs au sujet des contenus de formation proposés dans l'initiative WIFI.

b) Contenus des formations

50. Les modules de formation suivants ont été mis au point à l'intention des entrepreneuses et des décideurs:

a) *Sujet central: Module 1 sur l'autonomisation des femmes, les objectifs de développement durable et les TIC.* Ce module présente les notions fondamentales relatives à l'autonomisation des femmes, les obstacles rencontrés et les facteurs favorables, ainsi que les défis et possibilités liés à l'utilisation des TIC pour promouvoir l'autonomisation des femmes;

b) *Sujet central: Module 2 sur le rôle catalyseur des TIC pour les entrepreneuses.* Ce module donne des informations essentielles sur l'entrepreneuriat féminin et décrit les obstacles et les facteurs favorables, ainsi que le rôle des TIC dans la promotion de l'autonomisation économique des femmes;

c) *Volet axé sur les entrepreneuses: Module 1 sur la planification d'une activité économique à l'aide des TIC.* Ce module présente des notions fondamentales liées au monde de l'entreprise, les outils analytiques utilisés et les rudiments de l'utilisation des TIC pour la planification d'une activité économique.

d) *Volet axé sur les entrepreneuses: Module 2 sur la gestion d'une entreprise à l'aide des TIC.* Ce module a pour objectif premier de permettre aux femmes de mieux comprendre quelles compétences, connaissances, attitudes et valeurs sont nécessaires pour moderniser et faire fonctionner une entreprise;

e) *Volet axé sur les décideurs: Module sur les pouvoirs publics, les TIC et l'entrepreneuriat féminin.* Ce module présente la notion de gouvernement soucieux de l'égalité hommes-femmes et donne des orientations sur la manière de créer un environnement favorable aux entrepreneuses sachant utiliser les TIC.

c) Mise en œuvre régionale et nationale

51. L'initiative a été officiellement lancée par le Centre lors du Forum régional Asie-Pacifique sur la mise en valeur des capacités humaines en matière de TIC, tenu les 9 et 10 juin 2016, à l'occasion du dixième

anniversaire du Centre. Suite au lancement régional, des plans et stratégies à l'échelle nationale sont en cours d'élaboration.

52. Au cours de l'année 2016, le Centre a aidé ses partenaires au Cambodge, aux Philippines et à Sri Lanka à diffuser l'initiative auprès de certains groupes cibles d'entrepreneuses. Afin d'institutionnaliser l'initiative, les partenaires bénéficient d'un soutien pour adapter les modules au public local et constituer une équipe nationale de spécialistes qui pourront faire connaître l'initiative au niveau local.

53. Les partenaires en Azerbaïdjan, au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde, en Indonésie, au Kazakhstan, au Myanmar, au Pakistan et au Tadjikistan ont également indiqué qu'ils souhaitaient adopter l'initiative et l'incorporer à leurs programmes.

54. En complément des formations dispensées sur place, le Centre diversifie les voies de diffusion de l'initiative WIFI pour y inclure la base de données InfoBank, qui est un recueil de ressources de formation et une plateforme d'apprentissage mobile qui contribuera à améliorer la portée et l'accessibilité de l'initiative auprès d'un public plus large.

B. Plateforme régionale de concertation et de coopération sur le renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication

55. En tant que centre régional de renforcement des capacités dans le domaine des TIC, le Centre organise des concertations et conférences régionales réunissant des acteurs concernés par les TIC pour le développement afin de repérer les besoins nouveaux et émergents, de faciliter l'échange de vues et de données d'expérience entre les intéressés, et de promouvoir la coopération régionale à l'appui du renforcement efficace des capacités en matière de TIC.

1. Concertations régionales sur le renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication

56. Afin de faciliter la transition entre objectifs du Millénaire pour le développement et objectifs de développement durable, le Centre a organisé des concertations régionales sur le thème du rôle catalyseur des TIC pour la promotion du développement inclusif et durable.

57. La Concertation régionale sur le renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement au profit du développement durable s'est tenue à Incheon en novembre 2014. Cette concertation, qui a réuni plus de 80 participants venus de 30 pays, a permis de faire le bilan du renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement dans la région, d'analyser les incidences de l'évolution des TIC sur le renforcement des capacités dans ce domaine, et de définir les mesures à prendre pour veiller à la cohérence entre travaux du Centre et évolution du programme de développement durable.

58. Suite à l'adoption du Programme 2030, la Concertation régionale sur le renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement au profit d'un développement inclusif, résilient et durable s'est tenue à Incheon en décembre 2015. Ayant rassemblé plus de 100 participants venus de 32 pays, cette concertation a permis d'examiner comment les TIC pouvaient avoir un impact considérable dans trois domaines du Programme 2030 –

favoriser une gouvernance effective, renforcer la résilience aux catastrophes et promouvoir le développement inclusif.

59. À l'occasion de son dixième anniversaire, le Centre a organisé les 9 et 10 juin 2016 un forum régional sur la mise en valeur des capacités humaines en matière de TIC. À cette occasion, les partenaires et les parties concernées par les TIC pour le développement se sont penchés sur des thèmes tels que les stratégies nationales de renforcement des capacités en matière de TIC, l'exploitation optimale des données au service du gouvernement intelligent, l'entrepreneuriat féminin rendu possible par les TIC, et les compétences informatiques nécessaires aux fonctionnaires et aux jeunes, qui seront les dirigeants de demain. Ce forum a été l'occasion pour le Centre et ses partenaires de réfléchir à leurs réalisations communes en matière de mise en valeur des capacités humaines dans le domaine des TIC pour le développement au cours des dix dernières années, de renouveler leur engagement et d'ébaucher un projet de renforcement des capacités dans le domaine des TIC aligné sur le Programme 2030.

2. Réunions annuelles des partenaires

60. Sept réunions de partenaires de l'Académie et quatre réunions des partenaires de la série de cours d'initiation ont été organisées par le Centre. Ces réunions annuelles offrent une occasion précieuse aux partenaires nationaux du Centre d'évaluer ensemble la mise en œuvre des programmes de l'Académie et de la série de cours d'initiation au plan national, mais également de mettre en commun les expériences et les bonnes pratiques. La septième réunion des partenaires de l'Académie et la quatrième réunion des partenaires de la série de cours d'initiation se sont tenues à Incheon du 1^{er} au 4 décembre 2015, parallèlement à la Concertation régionale sur le renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement en faveur d'un développement inclusif, résilient et durable.

61. Pour offrir aux partenaires nationaux d'autres occasions de partager leurs expériences de la mise en œuvre des programmes de l'Académie et de la série de cours d'initiation, le Centre a organisé, dans le cadre des réunions des partenaires, des séances de présentation d'affiches (aussi bien sous forme numérique que sous forme papier). Les affiches produites par les pays mettaient en évidence les programmes et projets de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement lancés par les partenaires nationaux, ainsi que les enseignements tirés de ces activités et les plans pour l'avenir.

C. Travaux de recherche et de mise en commun des connaissances

62. Fort de son approche intégrée du renforcement des capacités en matière de TIC, le Centre mène des activités de recherche et de partage du savoir qui viennent compléter et renforcer ses principaux programmes de renforcement des capacités. Ces initiatives donnent lieu à des produits de connaissance riches en informations et en recommandations traitant de divers thèmes et sujets liés aux TIC pour le développement.

63. *Série sur le partage du savoir.* La série sur le partage du savoir donne aux fonctionnaires et aux praticiens des TIC des orientations et compétences pratiques sur l'élaboration et la mise en place d'initiatives et de projets relatifs aux TIC. Un nouveau numéro sur l'architecture d'entreprise a été produit, d'une part pour présenter ce concept et ses avantages aux cadres et fonctionnaires des administrations publiques

spécialisés dans les technologies de l'information et, de l'autre, pour indiquer comment utiliser l'architecture d'entreprise dans leur organisation.

64. *Dossier spécial sur les tendances en matière de TIC.* Ce dossier spécial sur les tendances en matière de TIC vise à mieux faire connaître les tendances nouvelles et émergentes dans le domaine des TIC, à montrer leur utilité dans le cadre des stratégies et programmes de développement au niveau national et à souligner la nécessité de tenir compte de ces tendances dans les activités de renforcement des capacités en matière de TIC. Un numéro a été consacré aux mégadonnées et à l'intérêt qu'elles revêtent pour les pays en développement. Il illustre plusieurs applications possibles des mégadonnées et constitue un point de départ utile pour les décideurs et autres parties concernées souhaitant enrichir leurs connaissances sur le sujet.

65. *Note d'information sur les normes de compétence en matière de TIC.* La série de notes d'information sur les TIC pour le développement fournit aux hauts fonctionnaires et aux décideurs des informations concises et axées sur les politiques en ce qui concerne les principales questions liées aux TIC pour le développement. Une note d'information sur les normes de compétence en matière de TIC a été élaborée pour fournir un ensemble de recommandations sur l'élaboration de normes de compétence nationales dans le domaine des TIC et comprend également un guide décrivant les différentes étapes à suivre pour engager le processus.

66. *Série d'études de cas sur les TIC pour le développement.* Cette série d'études de cas illustre de manière synthétique et analytique les applications des TIC dans le domaine du développement et vise à promouvoir la diffusion des bonnes pratiques en matière de TIC dans la région. En complément de la note d'information sur les normes de compétence dans le domaine des TIC, le Centre a publié un numéro de la série d'études de cas consacré aux normes de compétence en matière de TIC et aux pratiques de certains pays, dont l'Indonésie, les Philippines, la République de Corée, Singapour et la Thaïlande.

D. Apprentissage et plateformes en ligne

1. Campus virtuel

67. Le campus virtuel, une plateforme en ligne d'apprentissage à distance reprenant les programmes phares du Centre, s'inscrit dans sa stratégie visant à diversifier les canaux de diffusion de ses formations, à étendre leur portée et à faciliter la formation continue ainsi que l'autoformation. Le campus virtuel propose des cours vidéo et des présentations synchronisées des programmes de l'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics, de la série de cours d'initiation et de la série sur le partage du savoir.

68. Le Centre a amélioré sa promotion du campus virtuel auprès des institutions locales, telles que les organisations de la société civile et les universités. Les partenaires ont été encouragés à adopter une approche mixte en matière de formation, en complétant les formations reçues sur place avec les cours en ligne du campus virtuel, ce qui a permis d'augmenter le nombre d'inscriptions sur cette plateforme d'apprentissage.

69. On a enregistré plus de 11 370 inscriptions aux cours en ligne du campus virtuel depuis son lancement, soit 1 970 inscriptions de plus depuis la dernière session du Comité des technologies de l'information et de la

communication. Les utilisateurs inscrits proviennent de 152 pays et se répartissent comme suit: 35,3 % des utilisateurs proviennent d'organismes gouvernementaux, 32,1 % du monde universitaire, 13,7 % d'organisations non gouvernementales, 11,8 % du secteur privé et 7,1 % d'organismes de développement.

70. Sur sa plateforme d'apprentissage à distance, le campus virtuel propose une formation spécialisée sur les médias sociaux pour la gestion des risques de catastrophe. Outre les contenus en anglais, des versions localisées de plusieurs des modules de l'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics sont également proposées. La version en indonésien du module 10 du campus virtuel (TIC, changements climatiques et croissance verte) est désormais disponible. Les versions des modules 9 (les TIC pour la gestion des risques de catastrophe), 10 et 11 (les médias sociaux pour le développement) ont été produites en vietnamien.

71. Le campus virtuel a été enrichi grâce à l'utilisation de technologies d'apprentissage en ligne grand public, comme la vidéographie, les animations, les visuels animés sur fond blanc, et les exercices interactifs en Flash. Ces aménagements visent à créer une expérience d'apprentissage plus interactive et participative au bénéfice des utilisateurs du campus virtuel.

2. Centre de coopération électronique (e-Collaborative Hub)

72. Le Centre de coopération électronique (e-Collaborative Hub) est un répertoire de ressources de connaissances, qui rassemble notamment des publications sur les TIC pour le développement, des rapports, des articles, des documents de travail, des lignes directrices pratiques, des manuels de formation, des études de cas, des portails Web et des blogs qui revêtent un intérêt pour les acteurs concernés par les TIC pour le développement. Deux cent quatre-vingt-dix nouvelles ressources ont été ajoutées au e-Collaborative Hub, portant le nombre total de ressources disponibles à 1 189 (juillet 2016). Les pages de ce portail ont été consultées plus de 138 000 fois au cours de la période considérée, portant le nombre de consultations à 360 000 depuis son lancement en 2008.

E. Services consultatifs

73. Le Centre offre des services consultatifs et d'assistance technique aux pays de la région concernant l'élaboration et l'exécution de programmes de mise en valeur des capacités humaines en matière de TIC pour le développement. Il propose des consultations et prodigue des conseils aux gouvernements, aux universités et aux partenaires de formation sur la manière d'institutionnaliser les trois programmes phares du Centre dans leurs activités de renforcement des capacités en matière de TIC. Des consultations-formations personnalisées sont proposées aux partenaires pour les initier à l'élaboration de formations et de programmes de cours et à la façon de les intégrer aux cadres nationaux de renforcement des capacités.

74. Par ailleurs, des services consultatifs sont offerts au Gouvernement de la République de Corée pour ses programmes de coopération internationale, en particulier dans le domaine du renforcement des capacités en matière de TIC, auxquels participent des responsables publics d'autres pays.

F. Activités de sensibilisation et de communication

1. Le site Web du Centre

75. Le site Web du Centre (www.unapcict.org) est la principale plateforme en ligne permettant de faire connaître et de diffuser les programmes, ressources et activités de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement proposés par le Centre et ses partenaires. Depuis son lancement en juin 2008, le site Web a déjà enregistré plus de 1 080 300 consultations (juillet 2016). En tout, 185 300 nouvelles consultations ont été enregistrées depuis le dernier relevé.

2. Activités de sensibilisation sur le renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication lors de conférences internationales et régionales

76. Pour promouvoir l'importance du renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement, le Centre a produit un certain nombre d'exposés et de discours de présentation et organisé des tables rondes à l'occasion de manifestations importantes, qui ont également contribué à renforcer ses activités de réseautage et d'instauration de partenariats avec d'autres organisations internationales et régionales. Parmi ces manifestations on peut notamment citer:

a) Le dixième Colloque annuel du Réseau international d'étudiants de deuxième cycle dans le domaine des TIC pour le développement, tenu le 15 mai 2015 à l'Université technologique de Nanyang (Singapour);

b) Le Sommet asiatique sur les médias (2015), tenu du 26 au 28 mai 2015 à Kuala Lumpur;

c) La Conférence ministérielle du Pacifique sur les TIC (2015) et la Réunion de responsables des TIC dans le Pacifique, tenue du 17 au 19 juin 2015 à Nuku'alofa;

d) La Conférence internationale sur le renforcement des capacités en période de réforme de l'administration publique, tenue les 9 et 10 juillet 2015 à Bakou;

e) Le Forum mondial Saemaul Undong (2015), tenu du 14 au 16 septembre 2015 à Gyeongju (République de Corée);

f) Le Sommet de l'éducation de l'ASEAN et vingtième anniversaire du Réseau universitaire de l'ASEAN, tenus le 6 novembre 2015;

g) Le Sommet asiatique sur les médias (2016), tenu du 24 au 26 mai 2016 à Incheon;

h) Le sommet organisé par Microsoft Philanthropies, sur le thème *Enabling Opportunities*, tenu les 28 et 29 juin 2016 à Singapour.

77. Le Centre a intensifié ses activités de sensibilisation sur le renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement afin d'inspirer et d'informer les étudiants provenant de diverses universités et établissements d'enseignement secondaire à travers la présentation de conférences et d'exposés. Les activités décrites ci-après ont été menées dans la République de Corée et ont contribué à accroître la visibilité du Centre:

- a) Visite du Centre par des élèves du cycle secondaire, organisée par la Fondation d'Incheon pour les relations internationales, les 27 et 30 juillet 2015;
- b) Conférence spéciale sur l'ONU et le monde en évolution, organisée par la Fondation d'Incheon pour les relations internationales, le 21 août 2015, à laquelle ont assisté 225 élèves du cycle secondaire;
- c) Exposé sur l'ONU et le Centre à l'Université d'Inha (Incheon) le 10 novembre 2015, auquel ont assisté 450 étudiants de premier cycle;
- d) Exposition à l'occasion de la célébration du soixante-dixième anniversaire de l'ONU, organisée le 22 octobre 2015 à Incheon;
- e) Exposition et exposé présenté lors du salon des carrières à Incheon le 11 septembre 2015;
- f) Visite au collège de Dong-am (République de Corée), le 18 mars 2016;
- g) Exposé présenté à l'Université d'État de New York en Corée, le 10 mai 2016;
- h) Visite au collège de Buheung (Incheon), le 15 juin 2016.

3. Médias

78. Depuis la dernière session du Comité des technologies de l'information et de la communication, les programmes et activités du Centre ont été traités dans 187 articles – tant sous forme imprimée que sous forme électronique – publiés au niveau international et en République de Corée, ce qui porte à 607 le nombre total de mentions des activités du Centre dans les médias depuis sa création. À ces articles vient s'ajouter la série d'outils en ligne et hors ligne proposée par le Centre, notamment des brochures et des vidéos d'information.

79. Toute une gamme d'outils de réseautage social, tels que Facebook, Google+ et Twitter, sont utilisés pour communiquer avec les parties prenantes, promouvoir les programmes et activités du Centre et renforcer sa visibilité.

G. Partenariats stratégiques

80. Le réseautage et l'instauration de partenariats aux niveaux régional, sous-régional et national sont des éléments centraux de la stratégie programmatique du Centre aux fins du renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour le développement en Asie et dans le Pacifique. Les partenaires participent à toutes les étapes du cycle d'élaboration des programmes – de la conceptualisation et de l'élaboration des contenus de formation à leur exécution dans la région.

81. À ce jour, le Centre entretient des partenariats avec plus de 140 organisations, dont des gouvernements et des organismes nationaux, des établissements universitaires et des instituts de recherche, des organisations du système des Nations Unies et des organisations internationales, des organisations régionales et des réseaux régionaux, des organisations de la société civile, le secteur privé, les médias, ainsi que le gouvernement et les organisations du pays hôte.

H. Conseil d'administration

82. Le Conseil d'administration du Centre tient des sessions annuelles pour examiner la situation administrative et financière du Centre, l'exécution de son programme de travail et l'élaboration de son plan de travail pour l'année suivante. La neuvième session du Conseil s'est tenue le 15 octobre 2014 à Bangkok, parallèlement à la quatrième session du Comité des technologies de l'information et de communication. La dixième session s'est tenue le 3 décembre 2015 à Incheon. Les rapports rendant compte de ces sessions ont été approuvés par la Commission à ses soixante et onzième et soixante-douzième sessions, respectivement.

IV. La voie à suivre

83. L'année 2016 est la première année de lancement du Programme 2030. Compte tenu du rôle facilitateur des TIC dans la réalisation des objectifs de développement durable, la demande d'activités de renforcement des capacités dans le domaine des TIC continuera de croître.

84. Puisant dans les enseignements qu'il a tirés tout au long de ses dix ans d'existence, le Centre intensifiera ses activités de renforcement des capacités dans le domaine des TIC dans la région, conformément aux objectifs et aux cibles énoncés dans le Programme 2030. Il s'emploiera encore davantage à soutenir les États membres pour les aider à intégrer les TIC dans leurs stratégies et programmes de développement durable.

85. *Approche axée sur les programmes phares pour le renforcement des capacités en matière de TIC.* Le Centre poursuivra son approche axée sur les programmes phares en enrichissant l'Académie pour l'initiation à l'intention des responsables publics, la série des cours d'initiation et l'initiative « Women and ICT Frontier » et en élargissant la couverture dans la région. Les programmes phares seront améliorés pour continuer de s'adresser aux partenaires et aux parties prenantes tout au long du cycle d'élaboration des projets. Le contenu de la formation sera actualisé pour répondre à l'évolution des besoins en matière de mise en valeur des capacités liées aux TIC à l'échelle régionale et nationale. Des liens entre les trois programmes phares seront mis en place, et les axes de travail du Centre – formation, recherche et partage du savoir, services consultatifs – seront intégrés étroitement à l'appui des programmes phares.

86. *Initiative « Women and ICT Frontier ».* Après le lancement au niveau régional de ce programme, la mise en œuvre à l'échelle sous-régionale et nationale sera entreprise en étroite collaboration avec les partenaires et organisations concernés. L'initiative sera adaptée aux différents contextes nationaux et intégrée dans les programmes nationaux relatifs à l'entrepreneuriat féminin. Le Centre travaillera en partenariat avec toute la gamme des acteurs pertinents en vue de mettre en place un écosystème permettant d'aider les entrepreneuses utilisant les TIC.

87. *Institutionnalisation aux fins de la durabilité.* Le Centre renforcera l'institutionnalisation de l'Académie, de la série de cours d'initiation et de l'initiative « Women and ICT Frontier » dans la région. Il aidera les pays à créer un vivier de spécialistes, en aidant à la localisation/l'adaptation au contexte des formations et en intégrant les programmes phares dans les cadres nationaux de mise en valeur des ressources humaines.

88. *Élaboration et diffusion de ressources du savoir.* Pour renforcer ses activités de mise en valeur des capacités en matière de TIC, le Centre intensifiera ses recherches et produira des ressources du savoir susceptibles d'aider à mieux comprendre les questions liées aux TIC, au développement durable et à la mise en valeur des ressources humaines.

89. *Diversifier les canaux de diffusion.* Le Centre tirera parti des récents progrès en matière de connectivité, de technologies des médias et d'applications mobiles afin d'améliorer le campus virtuel et sa plateforme de téléenseignement. Le Centre permettra de partager les connaissances par le biais de portails en ligne tels que la banque de données InfoBank du programme WIFI et le Centre de collaboration électronique.

90. *Partenariats stratégiques.* Le Centre s'attachera en priorité à nouer des partenariats stratégiques pour la mise en valeur des capacités humaines en matière de TIC. Il dispose déjà d'un réseau d'organismes publics et de partenaires chargés du renforcement des capacités humaines pour les TIC, qui travaillent en étroite collaboration avec le Centre à la conception et à l'exécution de programmes. Le Centre poursuivra ces partenariats afin de garantir que ses programmes de renforcement des capacités en matière de TIC pour le développement correspondent aux besoins des États membres.

V. Questions à examiner

91. Le Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation pourra souhaiter fournir au Centre des conseils et un appui pour lui permettre d'accomplir sa mission relative à la mise en valeur des capacités humaines en matière de TIC. Le Comité pourra juger utile de dispenser des avis sur les sujets ci-après:

- a) Sensibilisation et mobilisation d'un appui de haut niveau pour utiliser les TIC aux fins de la réalisation du Programme 2030 et faire comprendre l'importance de la mise en valeur des capacités en matière de TIC;
- b) Identification des partenaires et soutiens qui aideront à étendre la portée des programmes phares du Centre;
- c) Renforcement de l'institutionnalisation des programmes phares du Centre dans les cadres nationaux de mise en valeur des ressources humaines;
- d) Facilitation de l'échange des données d'expérience et des enseignements tirés par l'intermédiaire des réseaux de savoir et des collectivités;
- e) Apport d'une réponse efficace à la demande croissante de mise en valeur des capacités en matière de TIC et d'élargissement de la base de ressources du Centre.